



MRC DE LA
RIVIÈRE-DU-NORD

AVIS PUBLIC

CHANGEMENT DE LIEU D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée qu'en vertu de l'article 145.1 du Chapitre C-27.1 *Code municipal du Québec*, la séance ordinaire du Conseil de la MRC de La Rivière-du-Nord du 25 juin 2026 se tiendra au Centre des loisirs et de la vie communautaire (salle Roger-Canaba), situé au **2060, chemin des Hauteur à Saint-Hippolyte, J8A 3P8**.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 28^e jour de mai 2026.

Geneviève Bélanger
Directrice générale adjointe et
greffière-trésorière adjointe